

Discours de M. Pierre-François Veil
15^e anniversaire de l'entrée des Justes de France au Panthéon
Mardi 18 janvier 2022

Mme le préfet, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Mme le Ministre Plénipotentiaire, Chargée d'affaires de l'Etat d'Israël en France

M. le recteur de l'académie de Paris

Mme l'adjointe à la maire de Paris en charge de la mémoire

Mesdames et Messieurs les élus

Mme le Président du MAHJ

M. le Grand Rabbin de France

M. le Recteur de la Grande Mosquée de Paris

M. le Président de la FMS

M. le Président du Mémorial de la Shoah

Mesdames et Messieurs les Présidents

Chère Claude, Cher Frédéric

Mesdames et Messieurs, Chers amis

Chers élèves du lycée professionnel Théodore Monod

Souvenons-nous !

Il y a quinze ans, jours pour jour, le 18 janvier 2007, le Président de la République, Jacques Chirac, faisait entrer dans ce temple républicain les Justes parmi les Nations de France, marquant ainsi la reconnaissance de la Nation envers ces femmes et ces hommes.

Refusant la collaboration, ils s'étaient élevés contre la barbarie nazie en aidant, cachant, protégeant, souvent au risque de leur vie ou de celle de leurs proches, des juifs persécutés promis à l'extermination.

Les Justes parmi les Nations devenaient alors les héros de la résistance civile du peuple français.

Ce jour-là, le Président Chirac parachevait son geste historique du 16 juillet 1995.

Ce jour-là, à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv, 43 ans après, il avait choisi que la France assume enfin l'une des pages, sinon la page, la plus terrible de son histoire.

Il avait décidé que la France assume sa part de responsabilité dans la déportation des juifs mise en œuvre par le gouvernement Laval sous l'autorité de Pétain.

Il ne s'agissait ni de repentance, ni de contrition, mais simplement de vérité historique.

Avec le recul du temps, après une mémoire combattante puis une mémoire honteuse, le temps était venu d'une mémoire apaisée, indispensable au pays pour regarder son avenir en face.

Douze années plus tard, le 18 janvier 2007, c'est le plus beau visage de la France que le Président Chirac célébrait ; le visage de la fraternité, le visage de ceux qui, dans ces moments d'abandon, avaient, par leur courage, représenté une étincelle d'espoir pour les réprouvés et incarné l'honneur de notre pays.

Nous voyons défiler des photos de Justes.

Souvenons-nous.

Ils étaient de toutes conditions, de tous milieux, mais souvent de condition modeste, employés, boulangers, charcutiers, cafetiers, hôteliers, agriculteurs, fonctionnaires, policiers ou gendarmes.

Ils étaient croyants ou non croyants, catholiques ou protestants, membres du clergé ou adhérent du Parti communiste, agent d'un réseau de résistance ou simples citoyens.

Il y a ce directeur d'usine qui cache des juifs dans ses ateliers, ce responsable scout qui cache une jeune fille juive au pavillon Sévigné à la vue de Pétain, ce commissaire de police qui démissionne plutôt que d'arrêter des familles juives, cette blanchisseuse qui cache et nourrit toute une famille dans sa blanchisserie, des agriculteurs qui accueillent et protègent familles ou enfants, des institutions religieuses qui cachent des enfants dans la Sarthe, en Vendée, dans le sud de la France ... et on pourrait poursuivre.

Il y a également tous ces habitants du Chambon sur Lignon et des fermes du Plateau qui, répondant à l'appel de leur Pasteur, André Trocmé, accueillent, hébergent, cachent et organisent la fuite de plusieurs centaines d'enfants.

Et puis aussi, bien sûr, Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, et Monseigneur Théas, évêque de Montauban, dont les lettres pastorales des 23 et 30 août 1942 dénoncent les rafles alors pratiquées en zone libre, par des Français, sur ordre du gouvernement de Pétain et Laval pour satisfaire aux demandes des occupants.

Nombreuses furent les femmes exemplaires ; on les retrouve dans les métiers de services, dans les ordres religieux ou comme agricultrices. Souvent elles restaient seules, le mari soldat étant mort pour la France ou prisonnier de guerre. C'étaient-elles surtout qui avaient en charge la vie matérielle de la famille et le soin des enfants.

Dans ces temps sombres où l'ennemi pillait les ressources du pays, les Français manquaient de tout. Ils avaient faim, et peur.

Peur de l'occupant, peur de la Gestapo, peur de la Milice, peur des dénonciations.

Les risques encourus étaient graves. L'assistance apportée à des juifs pouvait être punie d'emprisonnement ; mais ces braves pouvaient aussi connaître la torture, la déportation ou la mort. Il y eut des fusillés, des fermes brûlées ; les exactions s'accrurent vers la fin de la guerre de même que la chasse aux juifs, adultes, vieillards ou enfants.

En 2022, la France compte 4150 Justes parmi les Nations.

L'hommage que nous leurs rendons aujourd'hui s'adresse également à toutes celles et ceux qui resteront inconnus soit par absence de témoignage soit parce qu'ils ont considéré n'avoir fait que leur devoir.

Pourtant, combien de gestes salvateurs :

Un policier inconnu qui informe d'une rafle ou qui laisse passer un enfant, un passant qui conseille de changer de rue, une concierge qui fait entrer rapidement un enfant dans sa loge, l'adresse donnée d'une cache sûre, de fausses pièces d'identité procurées, de faux certificats de baptême....

Les Justes parmi les Nations ont peu parlé de leur action et souvent ce n'est que tardivement que leurs familles ont découvert leurs actions courageuses et généreuses. Ainsi, par exemple, de Marcel Hoffmann, un cheminot nommé Juste tout récemment dont l'action qui a permis le sauvetage de plus de vingt personnes n'a été connue qu'en 2012, longtemps après sa disparition.

Écoutons Jacques Chirac les évoquer : « Les Justes ont fait le choix de la fraternité et de la solidarité. Ils incarnent l'essence même de l'homme : le libre arbitre. La liberté de choisir entre le bien et le mal, selon sa conscience. A tous, en ce lieu où elle honore ses grands hommes, la nation rend aujourd'hui le témoignage de son respect et de son estime ».

C'est la reconnaissance des juifs envers leurs sauveurs qui est à l'origine de la distinction de Juste parmi les Nations, la plus haute dignité civile de l'Etat d'Israël.

Lorsque le jeune état hébreu décide en 1953 de la création de l'Institut Yad Vashem, le mémorial des Martyrs et des Héros de la Shoah, il institue dans le même temps cette distinction.

Le 12 mai 1953, le Professeur B. Dinour, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Culture, porteur de la loi du Souvenir du Martyre et de l'Héroïsme, déclarait à la Knesset : « A nous de mettre en relief les coins de lumière dans les ténèbres, de recueillir tous les témoignages sur ces gens qui n'ont pas craint de porter secours au mépris du danger, aux reclus, aux fuyards, aux combattants, sur ces milieux restreints qui ont su garder en leur cœur l'étincelle divine, au cours de cette sombre période, qui ont sauvé, offert refuge, protection et assistance aux hommes, femmes et aux enfants. Ils méritent la gloire, ils méritent qu'Israël conserve à jamais le souvenir de leur nom. Ils méritent un respect tout particulier, parce qu'ils ont maintenu dans nos cœurs la foi en l'homme, ce grand « malgré tout » de l'humanité qui est la base nécessaire à la sécurité de tout homme et de toute nation.

C'est là le souvenir de l'héroïsme ».

Aujourd'hui encore, on peut s'interroger : ce message de « refus de l'indifférence et de l'aveuglement » que nous ont transmis les Justes a-t-il été suffisamment entendu ?

Que reste-t-il de cette vigilance dont nous nous prévalions alors même que, depuis quelques années, dans notre pays, le pays des droits de l'homme, on peut mourir parce qu'on est juif, ou prêtre, ou enseignant simplement attaché à nos libertés fondamentales ?

Parce qu'ils ont su surmonter la peur ou plus simplement l'indifférence, les Justes parmi les Nations nous appellent à la résistance, au combat contre toutes les formes de haine qui prospèrent à nouveau.

Ils nous appellent également à la vigilance contre le retour du révisionnisme sous toutes ses formes.

Ne laissons pas l'histoire être dénaturée et le message du Président Chirac être oublié :

Il faut le dire, et le redire encore :

- Oui, alors que partout en Europe, les communautés juives ont disparu à 80 ou 90%, et pas seulement en Europe orientale mais également en Belgique ou aux Pays-Bas, dans notre pays, $\frac{3}{4}$ des juifs en France ont échappé à la déportation et à l'extermination ;
- Pourtant le gouvernement de Pétain, par sa politique antisémite et son action de collaboration active porte sa part de responsabilité dans la déportation de 76.000 juifs de France ;
- Mais les Justes de France, eux, avec les nombreux réseaux d'entraide, juifs et non juifs, ont contribué à sauver les $\frac{3}{4}$ des Juifs de France.

Aujourd'hui, comme demain, au nom de l'exigence d'une société démocratique, les Justes parmi les Nations nous obligent :

Soyons dignes de leur mémoire.